



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.3/1997/20  
9 septembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMMISSION DE STATISTIQUE  
Vingt-neuvième session  
10-14 février 1997  
Point 13\* de l'ordre du jour provisoire\*\*

COORDINATION ET INTÉGRATION DES PROGRAMMES  
STATISTIQUES INTERNATIONAUX

Rapport du Sous-Comité des activités statistiques  
du Comité administratif de coordination CAC sur  
les travaux de sa vingt-neuvième session\*\*

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de faire tenir ci-joint à la Commission de statistique le rapport du Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination sur les travaux de sa vingt-neuvième session (Genève, 15, 16 et 19 juin 1995). Ce rapport, publié sous la cote E/CN.3/AC.1/1996/R.12, a été présenté au Groupe de travail de la Commission de statistique sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination lors de sa dix-huitième session (New York, 16-18 avril 1996). Le présent rapport est communiqué à la Commission comme celle-ci en avait fait la demande à sa vingt-huitième session<sup>1</sup>.

---

\* E/CN.3/1997/1.

\*\* Le présent rapport sera également examiné au titre des points 3 à 12 et 14 de l'ordre du jour.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DES ACTIVITÉS STATISTIQUES  
DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE COORDINATION SUR LES  
TRAVAUX DE SA VINGT-NEUVIÈME SESSION

(Genève, 15, 16 et 19 juin 1995)

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION . . . . .	1	4
I. QUESTIONS APPELANT L'ACCORD OU L'APPROBATION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES ET AUX OPÉRATIONS . . . . .	2	4
II. TRAVAUX DU SOUS-COMITÉ DES ACTIVITÉS STATISTIQUES . .	3 - 30	5
A. Questions relatives aux travaux des équipes spéciales, y compris la coordination au niveau régional . . . . .	3 - 12	5
B. Amélioration des outils de coordination . . . . .	13 - 15	8
C. Besoins de statistiques de la part des services d'analyse et de politique des organisations internationales et statistiques produites par ces organisations . . . . .	16	10
D. Coordination du suivi des activités statistiques relatives aux conférences internationales . . . . .	17	10
E. Suivi de l'application des classifications recommandées dans les pays . . . . .	18	10
F. Suivi du Sommet mondial pour le développement social . . . . .	19	10
G. Intégration des travaux des groupes spéciaux dans les travaux internationaux sur le développement des statistiques . . . . .	20	11
H. Coopération technique bilatérale dans le domaine des statistiques . . . . .	21	11
I. Coordination des programmes statistiques en cours . . . . .	22 - 23	12
J. Suite donnée à la vingt-huitième session de la Commission de statistique . . . . .	24	12

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
K. Organisation éventuelle d'une journée mondiale des statistiques . . . . .	25	12
L. Libre communication de statistiques et autres documents connexes entre les organisations internationales qui participent au Sous-Comité . .	26	12
M. Rapport du Sous-Comité des projections démographiques . . . . .	27	13
N. Communication par courrier électronique . . . . .	28	13
O. Élection du président et du bureau pour la trentième session du Sous-Comité . . . . .	29	13
P. Questions diverses : statut d'observateur pour le Comité de statistique de la Communauté d'États indépendants . . . . .	30	14
<u>Annexes</u>		
I. Ordre du jour . . . . .		15
II. Liste des participants . . . . .		16

## INTRODUCTION

1. Le Sous-Comité des activités statistiques du CAC a tenu sa vingt-neuvième session à Genève les 15, 16 et 19 juin 1995. L'ordre du jour de cette session figure à l'annexe I et la liste des participants à l'annexe II.

### I. QUESTIONS APPELANT L'ACCORD OU L'APPROBATION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES ET AUX OPÉRATIONS

2. Les six questions suivantes sont portées à l'attention du Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux opérations (CCQPO) :

a) Le Sous-Comité a approuvé le maintien, à titre provisoire, de l'actuelle classification des activités statistiques du CAC dans le cadre de l'examen d'ensemble de la classification-programme du CAC [les termes "rôle des femmes" étant remplacés par "condition de la femme", comme décidé par le Sous-Comité à sa vingt-huitième session [voir ACC/1994/1, par. 2 c)];

b) Le Sous-Comité a souligné qu'il importait au plus haut point d'assurer une coordination à l'échelle du système afin de répondre aux besoins de statistiques pour le suivi des conférences internationales. Il a noté que la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU s'employait, avec d'autres organisations intéressées, à élaborer un mécanisme pour ce type de coordination. Le Sous-Comité a également pris note des mesures adoptées par le Gouvernement danois et la Commission de statistique pour promouvoir le suivi du Sommet mondial pour le développement social, y compris ses aspects statistiques;

c) Le Sous-Comité a appuyé les efforts actuellement déployés pour coordonner les travaux de fond relatifs aux projections démographiques, comme indiqué dans le rapport du Sous-Comité des projections démographiques du CAC;

d) Le Sous-Comité a élu M. F. Mehran, de l'Organisation internationale du Travail (OIT), président du Sous-Comité, à compter de la fin de la vingt-neuvième session du Sous-Comité, et a demandé que M. R. Roberts, de la Division de statistique, continue à remplir les fonctions de secrétaire du Sous-Comité et du bureau. Le Sous-Comité a décidé qu'à l'avenir, le Président sortant devrait faire partie du bureau afin d'assurer une meilleure continuité de ses travaux. Il a décidé que, dès la fin de la vingt-neuvième session, le bureau serait composé de la manière suivante :

H. Habermann (Organisation des Nations Unies, membre permanent de droit)

J.-M. Leger (Organisation mondiale du commerce, mandat expirant en 1997)

J. McLenaghan (Fonds monétaire international, mandat expirant en 1997)

F. Mehran (Organisation internationale du Travail, mandat expirant en 1997)

P. Sainz (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, mandat expirant en 1996);

/...

e) Conformément à la pratique établie concernant les observateurs, le Sous-Comité a décidé d'inviter le Comité statistique interétats de la Communauté d'États indépendants à participer aux prochaines sessions du Sous-Comité en tant qu'observateur;

f) Le Sous-Comité a recommandé que sa trentième session se tienne à New York du 7 au 9 mai 1996. Il a établi l'ordre du jour suivant, que le bureau pourra revoir et parachever en tenant dûment compte des suggestions formulées par les membres du Sous-Comité :

1. Questions relatives aux travaux des équipes spéciales.
2. Évolution des outils de coordination.
3. Volet statistique de la classification-programme du CAC.
4. Coordination du suivi des activités statistiques relatives aux conférences internationales.
5. Coopération technique dans le domaine des statistiques.
6. Coordination des programmes statistiques en cours.
7. Problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques.
8. Ordre du jour provisoire et documentation de la vingt-neuvième session de la Commission de statistique.

## II. TRAVAUX DU SOUS-COMITÉ DES ACTIVITÉS STATISTIQUES

### A. Questions relatives aux travaux des équipes spéciales, y compris la coordination au niveau régional

3. Le Sous-Comité a examiné les travaux de chacune des huit équipes spéciales et a adopté un certain nombre de décisions, énoncées ci-dessous.

#### 1. Équipe spéciale des statistiques de l'environnement

4. Le Sous-Comité :

a) A reconnu l'importance croissante des statistiques de l'environnement pour tous les secteurs de la société, d'où le grand nombre et la diversité des organisations qui oeuvrent dans ce domaine et les problèmes de coordination qui s'ensuivent;

b) A demandé à l'Équipe spéciale de s'attacher à rendre plus transparents les objectifs des organisations qui oeuvrent dans ce domaine et à réduire les doubles emplois, en choisissant les méthodes jugées les plus appropriées compte tenu des conditions décrites ci-dessus;

c) A noté que l'Équipe spéciale ferait rapport au Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination de la

Commission de statistique sur l'amélioration de la coordination et la définition d'objectifs et de priorités.

2. Équipe spéciale des statistiques des finances

5. Le Sous-Comité a noté que l'Équipe spéciale des statistiques des finances, comme suite à la demande de la Commission de statistique, examinerait les moyens de poursuivre la coordination des travaux dans ce domaine.

3. Équipe spéciale des statistiques des services

6. Le Sous-Comité :

a) A pris note du rapport de l'Équipe spéciale des statistiques des services sur les travaux de sa session tenue à Paris en mai 1995, et a approuvé son programme de travail pour l'année à venir;

b) A pris acte des travaux menés par la Division de statistique sur les statistiques du secteur intérieur des services dans les pays en développement.

4. Équipe spéciale de la comptabilité nationale

7. Le Sous-Comité :

a) A salué les mesures prises par le Groupe de travail intersecrétariat sur la comptabilité nationale et ses organisations membres pour faire appliquer le système de comptabilité nationale de 1993 (SCN de 1993), y compris le travail accompli par les commissions régionales pour collecter des informations sur les plans d'application nationale et procéder à leur évaluation;

b) A appuyé une plus large diffusion du bulletin d'information SNA Newsletter;

c) A de nouveau souligné qu'il était urgent d'achever la traduction du SCN de 1993, ainsi que des guides et manuels;

d) A approuvé la proposition du Groupe de travail d'établir un document qui indiquerait la marche à suivre pour l'application du SCN de 1993 dans les pays et inclurait des données de référence qui aideraient à mesurer les progrès accomplis dans ce domaine.

5. Équipe spéciale des statistiques de l'industrie et du bâtiment

8. Le Sous-Comité a pris note des travaux de l'Équipe spéciale des statistiques de l'industrie et du bâtiment et de ses membres et a convenu qu'il était à la fois important et difficile de contrôler l'application des classifications. Il a également noté qu'un Groupe d'experts des statistiques du bâtiment devait se réunir à l'initiative de la Division de statistique à New York du 11 au 13 septembre 1995, conformément à la recommandation de la Commission de statistique.

6. Équipe spéciale des statistiques des prix, y compris le Programme de comparaison internationale

9. Le Sous-Comité :

a) A noté que l'Équipe spéciale des statistiques des prix, y compris le Programme de comparaison internationale, s'était acquittée de sa tâche initiale, eu égard à son mandat, et qu'elle avait conclu que les travaux des organisations internationales dans ce domaine ne se chevauchaient pas;

b) A noté, de la part de certains membres de l'Équipe spéciale, un manque d'intérêt et/ou une absence de contributions pour la poursuite de ses travaux;

c) A estimé que, bien que ce domaine reste important, nombre de questions s'y rapportant pourraient être traitées par le Groupe d'experts chargé des problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques;

d) A décidé que l'Équipe spéciale devait être supprimée.

7. Équipe spéciale de l'évaluation de la pauvreté

10. Le Sous-Comité :

a) A reconnu que l'évaluation de la pauvreté demeurerait un problème préoccupant et qu'il fallait suivre toute évolution dans ce domaine;

b) A approuvé la recommandation du Groupe d'experts des statistiques sociales établi par la Commission de statistique, selon laquelle il faudrait créer un groupe d'experts de l'évaluation de la pauvreté qui serait composé de spécialistes provenant tant de pays que d'organisations internationales, et a reconnu qu'un tel groupe serait un mécanisme approprié pour assurer le suivi des travaux de l'Équipe spéciale chargée de l'évaluation de la pauvreté;

c) A convenu avec le Groupe d'experts des statistiques sociales qu'il n'était toujours pas opportun d'élaborer une définition internationale normalisée de la pauvreté mais que le groupe d'experts dont la création était proposée devrait recenser les problèmes existants et les solutions possibles sur le terrain, dans chaque pays;

d) A noté que le Groupe d'experts des statistiques sociales ferait rapport au Groupe de travail de la Commission de statistique;

e) A demandé à la Banque mondiale de préciser l'état d'avancement du rapport que l'Équipe spéciale de l'évaluation de la pauvreté devait présenter au Groupe de travail.

8. Équipe spéciale des statistiques du commerce international

11. Le Sous-Comité :

a) A pris note des mesures adoptées par l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international en réponse aux demandes de la Commission

de statistique ainsi que des travaux de l'Équipe, dont elle a rendu compte dans le rapport sur la réunion qu'elle a tenue du 8 au 10 mai 1995;

b) A énergiquement appuyé les efforts déployés pour accroître les échanges de données entre organisations afin d'alléger pour chaque pays la tâche que constitue la communication de renseignements et de renforcer la cohérence des données exploitées par les organisations, en soulignant toutefois que tout mécanisme d'échange de données devait tenir compte en priorité des besoins de l'utilisateur.

#### 9. Questions générales relatives aux équipes spéciales

12. Le Sous-Comité :

a) A reconnu que les travaux de certaines équipes spéciales pourraient être abandonnés ou confiés plus légitimement à des groupes d'experts composés de représentants de pays et d'organisations;

b) A demandé aux organisateurs des équipes spéciales de programmer autant que possible les réunions de façon qu'un maximum d'organisations, en particulier des commissions régionales, puissent y participer.

#### B. Amélioration des outils de coordination

##### 1. Bilan et projets

13. Le Sous-Comité :

a) S'est félicité de l'achèvement des travaux de mise à jour d'un inventaire des activités de collecte des données statistiques, de la liste des classifications employées en statistique, de l'inventaire des bases de données statistiques informatisées, ainsi que du volume II du Répertoire des statistiques internationales. Ces documents ont tous été élaborés par la Division de statistique à partir des informations fournies par les membres du Sous-Comité. Ce dernier s'est également félicité de la publication du rapport annuel sur les travaux statistiques internationaux, établi par l'Institut international de statistique (IIS);

b) A souligné qu'il était important de publier le plus tôt possible la liste annotée des publications méthodologiques, qui a été considérée comme prioritaire;

c) A souligné l'utilité des outils de coordination susmentionnés pour les pays et les organisations internationales;

d) A salué la parution sur disquette des documents énumérés ci-dessus, complétée dans certains cas par une publication sur papier;

e) A prié la Division de statistiques i) de réexaminer le contenu et les méthodes de mise à jour de ses documents afin qu'ils soient actualisés de manière continue plutôt que périodique, et de prendre les dispositions voulues pour que les organisations fournissent les données dans cette optique;



ii) d'étudier les moyens d'unifier la présentation des différents outils;  
iii) d'envisager la diffusion des documents de sorte qu'un maximum d'utilisateurs potentiels puissent y avoir accès; et iv) de reconsidérer les supports utilisés pour les documents afin de les rendre plus accessibles;

f) A prié la Division de statistique de consulter le Comité de coordination des systèmes d'information pour tout ce qui a trait à la distribution des documents;

g) A prié la Division de statistique de faire rapport au bureau, à sa prochaine réunion, sur les questions susmentionnées.

## 2. Propositions relatives au volet statistique de la classification-programme du CAC

### 14. Le Sous-Comité :

a) A approuvé le maintien, à titre provisoire, de l'actuelle classification des activités statistiques du CAC dans le cadre de l'examen d'ensemble de la classification-programme du CAC [les termes "rôle des femmes" étant remplacés par "condition de la femme", comme décidé par le Sous-Comité à sa vingt-huitième session (voir ACC/1994/1, par. 2 c)];

b) A demandé à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), à l'OIT et à l'IIS d'étudier les utilisations actuelles et potentielles de la classification afin de déterminer les modifications éventuelles à y apporter et les a priés de faire rapport au bureau à sa prochaine réunion.

## 3. Présentation intégrée des programmes statistiques dans un cadre mondial

15. Le Sous-Comité a été informé de la démarche adoptée dans la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour coordonner les travaux statistiques, en particulier la présentation intégrée des programmes de travail de la CEE, de l'Office statistique des communautés européennes (EUROSTAT), de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) et d'autres grandes organisations internationales de la région. Le Sous-Comité :

a) A noté que dans les autres régions, des méthodes spécifiques de coordination des programmes de travail et de collaboration étaient appliquées dans un premier temps à titre expérimental. Ces méthodes, qui s'inspiraient, lorsqu'il y avait lieu, de l'expérience acquise par la CEE, ont été jugées adaptées à la situation de chaque région;

b) A estimé que la démarche de la CEE, qui semblait très efficace dans cette région, ne le serait pas au niveau mondial, étant donné les besoins et les arrangements institutionnels propres à chaque région, et les autres mécanismes de coopération qui avaient été récemment mis en place.

C. Besoins de statistiques de la part des services d'analyse et de politique des organisations internationales et statistiques produites par ces organisations

16. Le Sous-Comité :

a) A examiné les rapports de la Division de statistique, de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international, de l'OCDE et d'EUROSTAT, qui avaient été invités à étudier la situation dans leurs propres organisations;

b) A noté que chaque organisation était consciente des problèmes existants et du risque de double emploi dans la communication des données, et entendait continuer de faire le nécessaire pour remédier à ces difficultés. Toutefois, même dans les organisations où des mesures avaient été prises, il fallait rester vigilant afin d'éviter autant que possible que les demandes adressées aux pays ne fassent double emploi;

c) A reconnu que les données collectées étaient utiles aux organisations pour la formulation des politiques.

D. Coordination du suivi des activités statistiques relatives aux conférences internationales

17. Le Sous-Comité :

a) A souligné la nécessité de coordonner les activités à l'échelle du système en vue de répondre aux besoins de statistiques pour contrôler le suivi des conférences internationales;

b) A noté que la Division de statistique s'emploierait, avec d'autres organismes intéressés, à élaborer un mécanisme pour ce type de coordination. Le Sous-Comité a proposé que deux principes président à l'élaboration de ce mécanisme : la réduction des doubles emplois et l'utilisation maximale des informations disponibles, y compris administratives.

E. Suivi de l'application des classifications recommandées dans les pays

18. Le Sous-Comité a rappelé qu'il avait examiné la question au titre du point 2 de l'ordre du jour (voir par. 3 à 12 ci-dessus) et a réaffirmé les conclusions auxquelles il était parvenu au sujet de l'Équipe spéciale des statistiques de l'industrie et du bâtiment (voir par. 8 ci-dessus).

F. Suivi du Sommet mondial pour le développement social

19. Le Sous-Comité :

a) A noté les mesures prises par le Gouvernement danois afin de promouvoir le suivi du Sommet mondial pour le développement social, y compris ses aspects statistiques;

b) A noté que la Commission de statistique avait établi un groupe d'experts chargé de suivre les incidences du Sommet sur les statistiques. Le Groupe d'experts avait déjà élaboré un programme de travail pour certains pays et organisations, et ferait rapport au Groupe de travail de la Commission de statistique (voir par. 10 ci-dessus).

G. Intégration des travaux des groupes spéciaux dans les travaux internationaux sur le développement des statistiques

20. Le Sous-Comité :

a) A reconnu que les groupes spéciaux, tels que les groupes de Londres, de Sienna et de Voorburg, accomplissaient un travail utile dans le domaine des statistiques;

b) A souligné qu'il lui était difficile d'adopter une position unique à l'égard de tous les groupes spéciaux, dont la composition, la vocation et la démarche étaient différentes;

c) A souligné que les membres du Sous-Comité devaient se tenir au courant des travaux des groupes spéciaux, y participer le cas échéant et encourager les groupes à intégrer leurs travaux au système statistique international formel, en faisant en sorte qu'ils soient compatibles avec les travaux en cours du système et qu'ils se prêtent à une utilisation plus large;

d) A estimé qu'il y aurait tout intérêt à établir ce contact par le biais des équipes spéciales interorganisations qui travaillent dans les mêmes domaines que les groupes spéciaux;

e) A estimé qu'il pourrait être utile de trouver des moyens de promouvoir la diffusion des documents des groupes spéciaux.

H. Coopération technique bilatérale dans le domaine des statistiques

21. Le Sous-Comité :

a) A noté la diversité des problèmes inhérents à toute méthode de mesure des flux de coopération technique provenant des donateurs bilatéraux;

b) A accueilli favorablement la méthode qu'appliquait la Division de statistique à titre expérimental pour obtenir auprès des pays donateurs et des pays bénéficiaires des informations sur l'étendue, la teneur, l'origine, la destination et l'évolution de la coopération technique bilatérale;

c) S'est félicité que le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le FMI, EUROSTAT et d'autres organismes aient proposé de fournir des informations supplémentaires;

d) A noté que la Division de statistique ferait rapport au Groupe de travail de la Commission de statistique sur les résultats de ses travaux.

I. Coordination des programmes statistiques en cours

1. Programme mondial de recensement de la population et de l'habitation de l'an 2000

22. Le Sous-Comité a constaté avec satisfaction que l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avaient l'intention de contribuer aux travaux du Groupe d'experts sur la question, et a pris note des propositions visant à faciliter la tâche du Groupe d'experts compte tenu de la lourdeur de son ordre du jour.

2. Statistiques des migrations

23. Le Sous-Comité a pris note des projets de la Division de statistique et d'EUROSTAT de créer un groupe d'experts commun chargé de réviser les recommandations de l'ONU concernant les statistiques des migrations.

J. Suite donnée à la vingt-huitième session de la Commission de statistique

24. Le Sous-Comité :

a) A estimé que les demandes de la Commission de statistique qui concernaient tout particulièrement le Sous-Comité étaient actuellement prises en compte;

b) A noté que les travaux relatifs aux problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques revêtaient un caractère d'actualité et intéressaient tant les pays développés que les pays en développement.

K. Organisation éventuelle d'une journée mondiale des statistiques

25. Le Sous-Comité, tout en reconnaissant l'intérêt des journées nationales des statistiques qui se tiennent dans certains pays, a exprimé des réserves sur l'utilité d'organiser une journée mondiale des statistiques, compte tenu surtout des ressources que cela nécessiterait et de l'absence d'objectifs clairement définis.

L. Libre communication de statistiques et autres documents connexes entre les organisations internationales qui participent au Sous-Comité

26. Le Sous-Comité :

a) A réaffirmé la validité des politiques et pratiques actuelles en matière de libre communication de statistiques sur divers supports, étant entendu que les règles relatives au droit d'auteur étaient respectées;

b) A reconnu que les politiques régissant la diffusion et la communication d'autres publications, notamment méthodologiques, différaient selon les organisations;

c) A décidé qu'il fallait poursuivre l'examen de la question de la communication des publications méthodologiques, et a prié le bureau d'étudier cette question à sa prochaine réunion.

#### M. Rapport du Sous-Comité des projections démographiques

27. Le Sous-Comité :

a) A appuyé les efforts actuellement déployés pour coordonner les travaux de fond relatifs aux projections démographiques, comme indiqué dans le rapport du Sous-Comité des projections démographiques;

b) A salué la décision de la Banque mondiale de cesser ses propres travaux dans ce domaine et de se fonder sur les projections établies par le Sous-Comité des projections démographiques;

c) A noté en particulier que le Sous-Comité des projections démographiques étudierait à sa réunion de juin 1996 la question de la participation de l'OCDE et d'EUROSTAT à ses travaux en tant qu'observateurs;

d) A prié le Sous-Comité des projections démographiques de faire rapport sur cette question à celui des deux organes, le Sous-Comité ou le bureau, qui se réunirait le premier après la réunion du Sous-Comité des projections démographiques en juin 1996.

#### N. Communication par courrier électronique

28. Le Sous-Comité :

a) S'est déclaré en faveur de l'utilisation croissante du courrier électronique pour les communications entre les membres du Sous-Comité et pour la diffusion des documents;

b) A demandé à la Division de statistique de déterminer les avantages que le Sous-Comité pourrait retirer des travaux menés par le Comité de coordination des systèmes d'information;

c) A noté avec intérêt la liste des adresses électroniques des membres et a prié ces derniers de fournir à la Division de statistique d'éventuelles corrections pour qu'elle puisse établir et diffuser une liste révisée.

#### O. Élection du président et du bureau pour la trentième session du Sous-Comité

29. Le Sous-Comité :

a) A décidé qu'à l'avenir, le président sortant devait faire partie du bureau afin d'assurer une meilleure continuité de ses travaux;

b) A décidé que, conformément aux modalités préalablement convenues et à l'alinéa a) ci-dessus, dès la fin de la vingt-neuvième session, le bureau serait composé de la manière suivante :

H. Haberman (Division de statistique; membre de droit)	(Mandat permanent)
J.-M. Léger (OMM)	(Mandat expirant en 1997)
J. McLenaghan (FMI)	(Mandat expirant en 1997)
F. Mehran (OIT)	(Mandat expirant en 1997)
P. Sainz (CEPALC)	(Mandat expirant en 1996)

c) A élu M. F. Mehran, de l'OIT, Président du Sous-Comité, à compter de la fin de la vingt-neuvième session;

d) A demandé que M. R. Roberts, de la Division de statistique, continue à remplir les fonctions de secrétaire du Sous-Comité et du bureau.

P. Questions diverses : statut d'observateur pour le Comité statistique de la Communauté d'États indépendants

30. Conformément à la pratique établie concernant les observateurs, le Sous-Comité a décidé d'inviter le Comité statistique de la Communauté d'États indépendants à participer aux prochaines sessions du Sous-Comité en tant qu'observateur.

Note

<sup>1</sup> Conseil économique et social, Documents officiels, 1995, Supplément No 8 (E/1995/28), chap. I, sect. B.

Annexe I

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Questions relatives aux travaux des équipes spéciales, y compris la coordination au niveau régional.
3. Amélioration des outils de coordination.
4. Besoins de statistiques de la part des services d'analyse et de politique des organisations internationales et statistiques produites par ces organisations.
5. Suivi de l'application des classifications recommandées dans les pays.
6. Suivi du Sommet mondial pour le développement social.
7. Intégration des travaux des groupes spéciaux dans les travaux internationaux sur le développement des statistiques.
8. Coopération technique bilatérale dans le domaine des statistiques.
9. Coordination des programmes statistiques en cours.
10. Suite donnée à la vingt-huitième session de la Commission de statistique.
11. Organisation éventuelle d'une journée mondiale de la statistique.
12. Libre communication de statistiques et autres documents connexes entre les organisations internationales qui participent au Sous-Comité.
13. Rapport du Sous-Comité des projections démographiques.
14. Communication par courrier électronique.
15. Élection du président et du bureau pour la trentième session du Sous-Comité.
16. Coordination du suivi des activités statistiques relatives aux conférences internationales.
17. Questions diverses : statut d'observateur pour le Comité statistique de la Communauté d'États indépendants.
18. Adoption du rapport.

Annexe II

LISTE DES PARTICIPANTS

Organismes et programmes des Nations Unies

Division de statistique, Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques, Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

H. Habermann  
R. Roberts (Secrétaire)

Commission économique pour l'Europe

T. Griffin

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

A. J. Flatt

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

P. Sainz

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

L. Abdunnur

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

J. Richterling

Programme des Nations Unies pour le développement

M. Chamie

Fonds des Nations Unies pour la population

A. MacDonald  
M. Sazaki

Centre des Nations Unies pour les établissements humains

L. Ludvigsen

Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues

A. Norsker

Institutions spécialisées et autres organisations

Organisation internationale du Travail

F. Mehran  
R. Rassou

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

L. O. Larson

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

S. Gajraj

Organisation mondiale de la santé

H. R. Hapsara  
S. Lwanga

Banque mondiale

M. Ward



Fonds monétaire international (Président)	J. McLenaghan (Président) S. Quinn
Union postale universelle	N. Gogniat
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	G. Robyn
Organisation mondiale du commerce	J.-M. Leger
<u>Autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales</u>	
Banque interaméricaine de développement	M. McPeak
Institut international de statistique	Z. Kenessey
Organisation de coopération et de développement économiques	C. L. Kincannon H. Brüngger
Office statistique des Communautés européennes	Y. Franchet J. Whitworth
<u>Organes du CAC</u>	
Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux opérations	D. Deane S. Toh
Sous-Comité des projections démographiques	L. Naiken

-----